

Déclaration de conformité

Le fabricant ou son représentant dûment autorisé établit en UE:

Majestic Products B.V.
P.O. Box 80
3200 AB Spijkenisse
Pays-Bas

déclare en engageant sa seule responsabilité que l'équipement de protection individuel (EPI), tel que décrit ci-dessous:

Gant en cuir d'ameublement, couleurs foncées

Tailles: 10 • Numéro d'article: 1.11.313.00

EN 388:2016



3123X



est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union européenne: 2016/425/CE et avec les normes européennes harmonisées EN 420:2003+A1:2009 et EN 388:2016.

L'organisme notifié: **Centexbel (0493), Technologiepark 7, 9052 Zwijnaarde, Belgique** a effectué l'examen de type UE (Module B) et a délivré le certificat pour examen de type 031/2018/1762.

Fait à Spijkenisse, 12-10-2018

L. de Koning
Managing Director
Majestic Products B.V.

